



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/16/Corr.1
28 octobre 2002

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Trente-huitième réunion
Rome, 20-22 novembre 2002

**Rectificatif
COOPÉRATION BILATÉRALE**

- **Ajouter** ce qui suit dans le tableau de la page 1.

TITRE DU PROJET	AGENCE BILATÉRALE
Transfert de technologie pour l'élimination du bromure de méthyle dans la fumigation des sols (élément horticulture) au Kenya	Allemagne

- **Remplacer** «Onze» par «Douze» au début du paragraphe 1.
- **Remplacer** le Nombre de projets pour l'Allemagne et le Total dans le Tableau 1 par 3 et 12, respectivement.
- **Ajouter** ce qui suit dans le Tableau 3.

Titre du projet	Pays	Montant demandé (\$US)	Montant recommandé (\$US)
Transfert de technologie pour l'élimination du bromure de méthyle dans la fumigation des sols (élément horticulture)	Kenya	0	(1)

1) Voir UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/38

- **Ajouter** ce qui suit après le paragraphe 10:

KENYA: Transfert de technologie pour l'élimination du bromure de méthyle dans la fumigation des sols (élément horticulture)

10 (bis). Les observations et recommandations du Secrétariat du Fonds figurent dans la note UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/38.